

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE JADE INC.		Date d'inspection Le 16 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Jade		Numéro de permis 2012591	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 43	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	24 avr. 2026	
Commentaires: Certains matelas nécessitent d'être remplacés afin d'assurer un niveau de qualité et de sécurité adéquat.			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	17 avr. 2026	17 avr. 2026
Commentaires:			

Commentaires généraux
<p>La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté conformément aux exigences en vigueur. L'ensemble des documents requis était regroupé et bien affiché sur le babillard destiné aux parents, lequel est situé dans l'entrée de l'établissement et facilement accessible.</p> <p>Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents survenus et apposent leur signature au registre afin de confirmer que l'information leur a été communiquée.</p> <p>- Une discussion a eu lieu à ce sujet afin de recommander l'ajout du nom de l'éducatrice responsable lors de l'incident. Cette précision faciliterait tout suivi ultérieur, le cas échéant.</p> <p>Les enfants âgés de 15 mois et plus disposent de lits portatifs ou de matelas de sieste adaptés à leur taille.</p> <p>- <input type="checkbox"/> Toutefois, à la suite d'une vérification, certains matelas nécessitent d'être remplacés afin d'assurer un niveau de qualité et de sécurité adéquat.</p> <p>Un espace de rangement individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes. Le changement de couche est effectué sur une surface solide munie de rebords ou de courroies de sécurité, tel qu'exigé.</p> <p>- <input type="checkbox"/> Il a cependant été constaté que l'équipement de changement de couche n'est plus étanche. Une discussion a eu lieu avec les éducatrices afin d'apporter les correctifs nécessaires et de procéder aux changements requis. À mon arrivée, les enfants entraient progressivement dans l'établissement. L'accueil était effectué de façon calme et bienveillante par les éducatrices. J'ai également pu observer la période de collation, laquelle a été prise à partir des boîtes à dîner des enfants.</p> <p>En raison des conditions météorologiques (pluie), des jeux libres ont été observés à l'intérieur. Finalement, j'ai</p>

Commentaires généraux

observé le moment du dîner, lequel était préparé et servi par la garderie. Le repas du jour était un pâté chinois.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 16 avril 2026

Date

original signé par
Monique Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"